



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **MUSI1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	5
Programme	6
Programme détaillé par matière	6
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	10
Prérequis entre cours	11
Cours et acquis d'apprentissage du programme	11
Programme détaillé par bloc annuel	11
MUSI1BA - 1er bloc annuel	11
MUSI1BA - 2e bloc annuel	14
MUSI1BA - 3e bloc annuel	18
Informations diverses	22
Conditions d'accès	22
Pédagogie	24
Evaluation au cours de la formation	24
Formations ultérieures accessibles	24
Gestion et contacts	24

MUSI1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie vous propose :

- une formation pluridisciplinaire en sciences humaines ;
- la connaissance des arts et civilisations, de l'Œuvre musicale ;
- la compréhension du langage de la musique et du sonore : analyse, esthétique, sociologie du sonore ;
- la maîtrise des outils spécifiques de l'archéologie, de l'histoire de l'art et de la musicologie : recherche bibliographique, analyse des sources, écriture et processus d'élaboration d'une oeuvre, typologie des formes et des genres, etc.

Votre profil

Vous êtes passionné par les cultures humaines du passé et/ou du présent. La confrontation avec les témoignages sonores de toutes les époques et la volonté de les analyser et de les contextualiser vous motivent.

Vous êtes un mélomane, fan de musique classique, pop, rock, ethno ou de cinéma... le sonore en toute généralité vous attire.

Vous aimez la pensée claire, la réflexion rigoureuse, l'analyse des problèmes humains et sociaux, la précision et la beauté du langage oral et écrit. Vous vous intéressez à l'histoire, à la philosophie, aux langues, à la culture, aux arts et aux lettres dans leur acception la plus large. Une bonne connaissance de la langue maternelle sera pour vous un atout certain.

Votre futur job

La connaissance des Œuvres du passé et du présent donne accès à une compréhension du monde élargie dans le temps et dans l'espace. Stage et contacts avec le terrain vous mettent en prise directe avec le monde de la musique.

Votre personnalité et vos centres d'intérêt seront déterminants pour orienter et « forger » votre métier. Le choix d'une mineure peut également ajouter un aspect professionnalisant à vos études de musicologie.

Nos diplômés trouvent un emploi dans les secteurs du patrimoine, de la communication, de l'enseignement, de l'organisation de concerts, d'événements ou dans d'autres domaines de la culture et de la recherche.

Votre programme

Il propose une formation générale en philosophie, arts et lettres et une formation spécifique à l'archéologie, l'histoire de l'art et la musicologie. Il comprend également une mineure de 30 crédits.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le master en histoire de l'art et archéologie, orientation Musicologie.

Le programme de Musicologie de l'UCLouvain réserve une place importante à la connaissance du fait musical dans toutes ses dimensions, mais aussi à une approche sur le terrain : concerts commentés; représentation d'opéras; visites de musées ou de maisons d'opéras...

MUSI1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en master afin de « devenir un acteur culturel critique, un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde, et capable de participer aux grands enjeux et défis d'une société contemporaine multiculturelle », tels sont les défis que l'étudiant bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie se prépare à relever.

À l'issue de son programme de bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, le diplômé aura acquis des compétences universitaires diverses : recherche d'informations ciblées et précises, analyse d'Œuvres ou de documents visuels, sonores et textuels, esprit critique, capacité de comprendre et de tisser des liens entre des matières diverses et complexes, rédaction de divers travaux et rapports scientifiques, etc.

Il aura également une connaissance générale des grands cadres de l'histoire de l'art et de la musique occidentale, de l'Antiquité à nos jours, ainsi qu'une certaine maîtrise du corpus de savoirs associés à la musicologie. En outre, il aura acquis les bases théoriques et méthodologiques utiles à la compréhension du domaine de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de la musicologie.

Ces acquis lui permettront de poursuivre sa formation au niveau du Master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, afin de se spécialiser dans l'une des finalités offertes en Master et d'acquérir des compétences universitaires professionnelles ciblées valorisables sur le marché de l'emploi. Son diplôme de bachelier lui permettra également de s'orienter vers d'autres domaines de formation connexes, moyennant la mineure adéquate ou des compléments de formation (comme, par exemple, le Master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale, le Master en Histoire, le Master en études théâtrales, etc.).

1. Maîtriser des savoirs disciplinaires

(1.1) Maîtriser un socle de savoirs dans les domaines de l'histoire, de la philosophie, des arts et des lettres

(1.2) Articuler ces savoirs dans un contexte historique, social et culturel

(1.3) Maîtriser des savoirs liés à la crise écologique et à la transition

(1.4) Maîtriser de manière active et intégrée un socle de savoirs dans chacun des domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie

2. Comprendre et analyser des sources

(2.1) Examiner les sources de manière critique

(2.2) Hiérarchiser les sources selon leur fiabilité et leur pertinence

(2.3) Parcourir, rechercher, filtrer, évaluer et gérer des données, des informations et des contenus numériques

(2.4) Comprendre et évaluer les aspects de propriété intellectuelle (droits d'auteur et licences) des données numériques

(2.5) Effectuer une recherche ciblée en appliquant une démarche scientifique, pouvant mener à un travail sur une quantité importante de données et d'informations, de manière systématique et rigoureuse

3. Donner un sens à un texte à un événement ou à une oeuvre

(3.1) Interpréter un événement, une image ou un texte dans son contexte historique et culturel

(3.2) Évaluer la signifiante de pratiques culturelles dans une donnée et rendre compte de leur circulation

(3.3) S'ouvrir à différentes cultures, modes de communication et d'expression

(3.4) Envisager le caractère systémique de la crise écologique

(3.5) Gérer des informations et des contenus numériques

(3.6) Étudier une problématique en utilisant les méthodes propres aux études de musicologie et de son esprit critique

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des savoirs disciplinaires
 - 1.1. Maîtriser un socle de savoirs dans les domaines de l'histoire, de la philosophie, des arts et des lettres
 - 1.2. Articuler ces savoirs dans un contexte historique, social et culturel
 - 1.3. Maîtriser des savoirs liés à la crise écologique et à la transition
 - 1.4. Maîtriser de manière active et intégrée un socle de savoirs dans chacun des domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie
2. Comprendre et analyser des sources
 - 2.1. Examiner les sources de manière critique
 - 2.2. Hiérarchiser les sources selon leur fiabilité et leur pertinence
 - 2.3. Parcourir, rechercher, filtrer, évaluer et gérer des données, des informations et des contenus numériques
 - 2.4. Comprendre et évaluer les aspects de propriété intellectuelle (droits d'auteur et licences) des données numériques
 - 2.5. Effectuer une recherche ciblée en appliquant une démarche scientifique, pouvant mener à un travail sur une quantité importante de données et d'informations, de manière systématique et rigoureuse
3. Donner un sens à un texte à un événement ou à une oeuvre
 - 3.1. Interpréter un événement, une Œuvre, une image ou un texte dans son contexte historique, social et culturel
 - 3.2. Évaluer la portée signifiante de productions culturelles dans une société donnée et rendre compte de leur circulation
 - 3.3. S'ouvrir à d'autres cultures, moyens de communication et d'expression et perspectives.
 - 3.4. Envisager le caractère systémique de la crise écologique et sociale
 - 3.5. Gérer des données, des informations et des contenus numériques
 - 3.6. Étudier une Œuvre, une problématique en utilisant les méthodes propres aux études en musicologie et en aiguisant son esprit critique
4. Comprendre et produire des textes scientifiques
 - 4.1. Collecter et sélectionner des informations pertinentes selon des méthodes rigoureuses et systématiques
 - 4.2. Synthétiser les éléments de connaissance essentiels de manière à problématiser une question de recherche
 - 4.3. Produire un texte scientifique qui respecte les normes de la discipline et les conventions numériques ("étiquette")
 - 4.4. Créer du contenu numérique
5. Communiquer dans plusieurs langues
 - 5.1. Lire et comprendre des textes spécialisés dans plusieurs langues modernes
 - 5.2. Rédiger de manière professionnelle
 - 5.3. Communiquer (avec des pairs) dans son domaine disciplinaire, dans au moins une langue étrangère
6. Devenir autonome et responsable dans sa formation
 - 6.1. Anticiper et planifier l'ensemble de ses activités d'apprentissage
 - 6.2. Être capable de travailler individuellement ou de manière collective et collaborative, y compris à l'aide d'outils numériques
 - 6.3. Faire preuve d'un regard réflexif sur ses connaissances, ses méthodes et ses productions
 - 6.4. Gérer son identité numérique
 - 6.5. Identifier les besoins auxquels la technologie peut apporter des réponses
 - 6.6. Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, totalise **180 crédits répartis sur trois blocs annuels** (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits.

Trois axes composent la majeure du programme de bachelier :

1. une formation générale facultaire consolidant **une culture générale de base** (cours d'histoire par période, critique historique, histoire de l'art et de la musique, approche comparée des littératures européennes, langues modernes et anciennes, philosophie, etc.)
2. une formation aux **arts et civilisations** des différentes périodes et aires géographiques de l'Europe occidentale (périodes et aires géographiques sont choisies par l'étudiant);
3. une formation à la **musicologie** dans toutes ses composantes (histoire, analyse, esthétique sociologie, musique populaire, musique pop-rock, organologie, méthodologie, etc.).

La première année du premier cycle s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs aux historiens, aux historiens de l'art et aux archéologues. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année. Il s'agit de cours de formation musicale, d'initiation à la musicologie, d'histoire de la musique, d'analyse, d'écoute active, de méthodologie. Une attention toute particulière est donnée aux sorties et excursions (concerts ou opéras).

A partir de la deuxième année, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits à choisir dans une liste variée de mineures commune à l'École EHAC

MUSI1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊕⊖ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐⊖ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (27 crédits)

○ LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Charles Doyen Marta Sábado Novau (coord.)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement		FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
⌘ LFIAL1145	Critique historique		FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐		X	X

o Un cours à choisir parmi : (5 crédits)

⌘ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepere	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
⌘ LFIAL1422	Histoire du Moyen Âge	Gilles Lecuppre	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
⌘ LFIAL1423	Histoire des Temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [37.5h] [5 Crédits] 🌐	X		
⌘ LFIAL1424	Histoire de l'Époque contemporaine et de l'Anthropocène	Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		

o Un cours de sciences religieuses à choisir parmi : (2 crédits)

⌘ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques		FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐			X
⌘ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales		FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐			X
⌘ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques		FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐			X

o Musicologie (75 crédits)

○ LMUSI1100	Musicologie : méthodes scientifiques et travaux		FR [q1+q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LMUSI1120	Analyse musicale et théorie. Fondements	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LMUSI1130	Campus concert	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [7.5h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊖ 🌐		X	X
○ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐		X	X
○ LMUSI1520	Organologie (partie historique)		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly		X	X
○ LMUSI1521	Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 > English-friendly		X	X
○ LMUSI1551	Socio-anthropologie de la musique et exercices		FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐		X	X
○ LMUSI1552	Philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐		X	X
○ LMUSI1553	Ethnomusicologie et musiques traditionnelles et exercices	Christophe Pirene	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊖ 🌐		X	X

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LMUSI1554	Histoire de la musique pop-rock	Christophe Pirene	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]		x	x
○ LMUSI1555	Histoire de la musique du romantisme au XXe siècle et exercices		FR [q2] [15h] [5 Crédits]		x	x
○ LMUSI1556	Analyse musicale du romantisme au XXe siècle et exercices	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]		x	x
○ LMUSI1557	Histoire de la musique du baroque au classicisme et exercices	Christophe Pirene	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]		x	x
○ LMUSI1558	Analyse musicale du baroque au classicisme et exercices	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]		x	x

o Arts et civilisations (30 crédits)

o Dans le premier bloc annuel

L'étudiant choisit trois cours (15 crédits), dont maximum un cours d'histoire.

⌘ LARKE1110	Musées et patrimoine	Joël Roucloux	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x		
⌘ LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalieri Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x		
⌘ LARKE1150	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen	Laurent Verslype	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x		
⌘ LARKE1151	Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance	Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x		

⌘ Cours d'histoire

L'étudiant peut choisir maximum un cours d'histoire dans le bloc 1.

⌘ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepere	FR [q1] [45h] [5 Crédits]	x		
⌘ LFIAL1422	Histoire du Moyen Âge	Gilles Lecuppre	FR [q2] [45h] [5 Crédits]	x		
⌘ LFIAL1423	Histoire des Temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [37.5h] [5 Crédits]	x		
⌘ LFIAL1424	Histoire de l'Époque contemporaine et de l'Anthropocène	Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [5 Crédits]	x		

o Dans le deuxième et le troisième bloc

L'étudiant prend trois cours (15 crédits). Les années paires, il suit obligatoirement LMUSI1511.

○ LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x
-------------	--	------------------------	---------------------------	--	---	---

o Cours au choix

⌘ LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Sylvain Camilleri	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]		x	x
⌘ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri	FR [q2] [30h] [5 Crédits] > English-friendly		x	x
⌘ LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Gaelle Chantrain Jan Tavernier	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x
⌘ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours		FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
⌘ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire		FR [q1] [30h] [5 Crédits] > English-friendly		x	x
⌘ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
⌘ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x
⌘ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
⌘ LFIAL1540	Rhétorique et argumentation		FR [q2] [15h] [5 Crédits]		x	x

⌘ Cours d'histoire approfondis :

L'étudiant peut choisir maximum un cours dans le bloc 2 et un cours dans le bloc 3.

⌘ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepere	FR [q1] [45h] [5 Crédits]		x	x
⌘ LFIAL1422	Histoire du Moyen Âge	Gilles Lecuppre	FR [q2] [45h] [5 Crédits]		x	x
⌘ LFIAL1423	Histoire des Temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [37.5h] [5 Crédits]		x	x
⌘ LFIAL1424	Histoire de l'Époque contemporaine et de l'Anthropocène	Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [5 Crédits]		x	x

o Langues modernes et anciennes (18 crédits)

L'étudiant choisit au moins 13 crédits de langues modernes durant son bachelier. Il choisit les 5 crédits restants parmi les langues et littératures modernes et/ou anciennes. 10 crédits de langues doivent être choisis dans le premier bloc annuel. Il poursuit l'étude d'au moins une langue moderne tout au long de son cycle. L'étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de langues prendra contact avec le secrétaire de jury.

o Langues modernes (13 crédits)

☒ LDEU1116	Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis		DE [q1+q2] [45h+75h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LALLE1212	Allemand: niveau moyen	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐		X	X
☒ LALLE1313	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire	Ann Rinder (coord.)	DE [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐			X
☒ LALLE1315	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire	Caroline Klein Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Marine Volpe (supplée Sandrine Mulkers)	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐		X	X
☒ LANGL1313	Interactive English Communication	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [3 Crédits] 🌐			X
☒ LANGL1315	Interactive communication seminar	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🟡	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐		X	X
☒ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LNEER1313	Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire	Caroline Klein (coord.)	NL [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐			X
☒ LNEER1315	Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire	Caroline Klein (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

☒ Langues anciennes

Les cours de langues et d'auteurs, à l'exception de LFIAL1770 et LFIAL1180, nécessitent un niveau de connaissance équivalent à un cursus complet dans l'enseignement secondaire en grec et/ou en latin. Un test de niveau en latin est organisé au début de chaque année académique.

☒ LFIAL1770	Grec I		GR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LGLOR1422	Littérature grecque		GR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LGLOR1270	Grec II		GR [q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye	GR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LGLOR1722	Explication d'auteurs grecs B		GR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LFIAL1180	Latin I		FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LFIAL1181A	Auteurs latins		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LGLOR1431	Littérature latine		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LGLOR1230	Latin II		FR [q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Aaron Kachuck	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
☒ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X

☒ Autre cours de langue grecque ou latine (5 crédits)

L'étudiant peut également choisir un autre cours de langue grecque ou latine dans le programme du bachelier en langue et lettres anciennes, orientation classiques. Il prendra contact avec le titulaire du cours, ainsi qu'avec son secrétaire de jury pour demander un accord préalable.

o Mineure (30 crédits)

*L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.
Maximum 1 élément(s)*

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles ci-dessous).

Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](#).

Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en Langue et culture allemandes (*) [prog-2024-minalle]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2024-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2024-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2024-minchin]
- > Mineure en culture et création [prog-2024-mincucrea]
- > Mineure en histoire [prog-2024-minhist]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2024-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2024-minfilo]
- > Mineure en Langue et culture italiennes [prog-2024-minita]
- > Mineure en études littéraires [prog-2024-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2024-minmedi]
- > Mineure en Langue et culture néerlandaises (*) [prog-2024-minneer]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2024-minori]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2024-minstic]
- > Mineure en études de genre [prog-2024-mingenre]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2024-mindd]
- > Mineure en études européennes [prog-2024-mineuro]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2024-minspol]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2024-minsoca]
- > Mineure en information et communication [prog-2024-mincomu]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2024-mintheo]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2024-mincults]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2024-minogest]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2024-minodroi]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2024-minreli]
- > Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » [prog-2024-mindhis]
- > Mineure en criminologie [prog-2024-mincrim]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LANGL1212 "English for Arts Students. An intermediate course" a comme prérequis LANGL1111

- LANGL1111 - [Anglais: Langue et Culture](#)

LNEER1212 "Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau" a comme prérequis LNEER1111

- LNEER1111 - [Nederlands: taal en cultuur](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

MUSI1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Formation générale

○ LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Charles Doyen Marta Sábado Novau (coord.)	(FR) [q1] [30h] [5] Crédits 🌐
○ LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique		(FR) [q1] [30h] [5] Crédits 🌐
○ LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement		(FR) [q1] [45h] [5] Crédits 🌐

o Un cours à choisir parmi :

⊗ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepere	FB [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1422	Histoire du Moyen Âge	Gilles Lecuppre	FB [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1423	Histoire des Temps modernes	Silvia Mostaccio	FB [q2] [37.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1424	Histoire de l'Époque contemporaine et de l'Anthropocène	Laurence Van Ypersele	FB [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

o Musicologie

o LMUSI1100	Musicologie : méthodes scientifiques et travaux		FB [q1+q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
o LMUSI1120	Analyse musicale et théorie. Fondements	Brigitte Van Wymeers	FB [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
o LMUSI1130	Campus concert	Brigitte Van Wymeers	FB [q2] [7.5h] [5 Crédits] 🌐

o Arts et civilisations

o Dans le premier bloc annuel

L'étudiant choisit trois cours (15 crédits), dont maximum un cours d'histoire.

⊗ LARKE1110	Musées et patrimoine	Joël Roucloux	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalleri Ralph Dekoninck	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LARKE1150	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen	Laurent Verslype	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LARKE1151	Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance	Ralph Dekoninck	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Cours d'histoire

L'étudiant peut choisir maximum un cours d'histoire dans le bloc 1.

⊗ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepere	FB [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1422	Histoire du Moyen Âge	Gilles Lecuppre	FB [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1423	Histoire des Temps modernes	Silvia Mostaccio	FB [q2] [37.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1424	Histoire de l'Époque contemporaine et de l'Anthropocène	Laurence Van Ypersele	FB [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

o Langues modernes et anciennes

L'étudiant choisit au moins 13 crédits de langues modernes durant son bachelier. Il choisit les 5 crédits restants parmi les langues et littératures modernes et/ou anciennes. 10 crédits de langues doivent être choisis dans le premier bloc annuel. Il poursuit l'étude d'au moins une langue moderne tout au long de son cycle. L'étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de langues prendra contact avec le [secrétaire de jury](#).

o Langues modernes

⊗ LDEU1116	Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis		FB [q1+q2] [45h +75h] [5 Crédits] 🌐
------------	--	--	---

✂ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Marine Volpe (supplée) Sandrine Mulkers	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
✂ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐

✂ Langues anciennes

Les cours de langues et d'auteurs, à l'exception de LFIAL1770 et LFIAL1180, nécessitent un niveau de connaissance équivalent à un cursus complet dans l'enseignement secondaire en grec et/ou en latin. Un test de niveau en latin est organisé au début de chaque année académique.

✂ LFIAL1770	Grec I		FR [q1] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LGLOR1422	Littérature grecque		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐 🌐
✂ LGLOR1270	Grec II		FR [q2] [45h +30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐 🌐
✂ LGLOR1722	Explication d'auteurs grecs B		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐 🌐
✂ LFIAL1180	Latin I		FR [q1] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL1181A	Auteurs latins		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LGLOR1431	Littérature latine		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐 🌐
✂ LGLOR1230	Latin II		FR [q2] [45h +30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Aaron Kachuck	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐 🌐
✂ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐 🌐

✂ Autre cours de langue grecque ou latine

L'étudiant peut également choisir un autre cours de langue grecque ou latine dans le programme du [bachelier en langue et lettres anciennes, orientation classiques](#). Il prendra contact avec le titulaire du cours, ainsi qu'avec son [secrétaire de jury](#) pour demander un accord préalable.

MUSI1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure**o Formation générale**

✂ LFIAL1145	Critique historique		(FR) [q2] [30h] +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---------------------	--	--

o Musicologie

○ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1+q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
○ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LMUSI1520	Organologie (partie historique)		(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly
○ LMUSI1521	Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
○ LMUSI1551	Socio-anthropologie de la musique et exercices		(FR) [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LMUSI1552	Philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LMUSI1553	Ethnomusicologie et musiques traditionnelles et exercices	Christophe Pirene	(FR) [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
○ LMUSI1554	Histoire de la musique pop-rock	Christophe Pirene	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LMUSI1555	Histoire de la musique du romantisme au XXe siècle et exercices		(FR) [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LMUSI1556	Analyse musicale du romantisme au XXe siècle et exercices	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

○ LMUSI1557	Histoire de la musique du baroque au classicisme et exercices	Christophe Pirene	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LMUSI1558	Analyse musicale du baroque au classicisme et exercices	Brigitte Van Wymeersch	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐

○ Arts et civilisations

○ Dans le deuxième et le troisième bloc

L'étudiant prend trois cours (15 crédits). Les années paires, il suit obligatoirement LMUSI1511.

○ LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FB [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	------------------------	--------------------------------------

○ Cours au choix

⊗ LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Sylvain Camilleri	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
⊗ LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Gaëlle Chantrain Jan Tavernier	FB [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours		FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire		FB [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
⊗ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Jean Vanden Broeck-Parant	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	FB [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1540	Rhétorique et argumentation		FB [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Cours d'histoire approfondis :

L'étudiant peut choisir maximum un cours dans le bloc 2 et un cours dans le bloc 3.

⊗ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepelen	FB [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1422	Histoire du Moyen Âge	Gilles Lecuppre	FB [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1423	Histoire des Temps modernes	Silvia Mostaccio	FB [q2] [37.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1424	Histoire de l'Époque contemporaine et de l'Anthropocène	Laurence Van Ypersele	FB [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

o Langues modernes et anciennes

L'étudiant choisit au moins 13 crédits de langues modernes durant son bachelier. Il choisit les 5 crédits restants parmi les langues et littératures modernes et/ou anciennes. 10 crédits de langues doivent être choisis dans le premier bloc annuel. Il poursuit l'étude d'au moins une langue moderne tout au long de son cycle. L'étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de langues prendra contact avec le [secrétaire de jury](#).

o Langues modernes

⌘ LDEU1116	Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis		DE [q1+q2] [45h +75h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LALLE1212	Allemand: niveau moyen	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Marine Volpe (supplée Sandrine Mulkers)	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🇺🇸	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🇳🇱	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐

⌘ Langues anciennes

Les cours de langues et d'auteurs, à l'exception de LFIAL1770 et LFIAL1180, nécessitent un niveau de connaissance équivalent à un cursus complet dans l'enseignement secondaire en grec et/ou en latin. Un test de niveau en latin est organisé au début de chaque année académique.

⌘ LFIAL1770	Grec I		GR [q1] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LGLOR1422	Littérature grecque		GR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⌘ LGLOR1270	Grec II		GR [q2] [45h +30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye	GR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
⌘ LGLOR1722	Explication d'auteurs grecs B		GR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⌘ LFIAL1180	Latin I		FR [q1] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LFIAL1181A	Auteurs latins		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LGLOR1431	Littérature latine		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐

✂ LGLOR1230	Latin II		FB [q2] [45h] +30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
✂ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐

✂ Autre cours de langue grecque ou latine

L'étudiant peut également choisir un autre cours de langue grecque ou latine dans le programme du *bachelier en langue et lettres anciennes, orientation classiques*. Il prendra contact avec le titulaire du cours, ainsi qu'avec son secrétaire de jury pour demander un accord préalable.

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

Maximum 1 élément(s)

MUSI1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

⊗ LFIAL1145	Critique historique		(FR) [q2] [30h] +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---------------------	--	--

o Un cours de sciences religieuses à choisir parmi :

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques		(FR) [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales		(FR) [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
⊗ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques		(FR) [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐

o Musicologie

○ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1+q2] [15h] [5 Crédits] 🚫 🌐
○ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LMUSI1520	Organologie (partie historique)		(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly
○ LMUSI1521	Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🚫 🌐 > English-friendly
○ LMUSI1551	Socio-anthropologie de la musique et exercices		(FR) [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LMUSI1552	Philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LMUSI1553	Ethnomusicologie et musiques traditionnelles et exercices	Christophe Pirenne	(FR) [q1] [15h] [5 Crédits] 🚫 🌐
○ LMUSI1554	Histoire de la musique pop-rock	Christophe Pirenne	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🚫 🌐

○ LMUSI1555	Histoire de la musique du romantisme au XXe siècle et exercices		FB [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ ⊗
○ LMUSI1556	Analyse musicale du romantisme au XXe siècle et exercices	Brigitte Van Wymeersch	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ ⊗
○ LMUSI1557	Histoire de la musique du baroque au classicisme et exercices	Christophe Pirenne	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ ⊗
○ LMUSI1558	Analyse musicale du baroque au classicisme et exercices	Brigitte Van Wymeersch	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ ⊗

o Arts et civilisations

o Dans le deuxième et le troisième bloc

L'étudiant prend trois cours (15 crédits). Les années paires, il suit obligatoirement LMUSI1511.

○ LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FB [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ ⊗
-------------	--	------------------------	--

o Cours au choix

⊗ LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Sylvain Camilleri	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊗
⊗ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri	FB [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ ⊗ > English-friendly
⊗ LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Gaëlle Chantrain Jan Tavernier	FB [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ ⊗
⊗ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours		FB [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ ⊗
⊗ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire		FB [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ ⊗ > English-friendly
⊗ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Jean Vanden Broeck-Parant	FB [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ ⊗
⊗ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	FB [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ ⊗
⊗ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	FB [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ ⊗
⊗ LFIAL1540	Rhétorique et argumentation		FB [q2] [15h] [5 Crédits] ⊗

⊗ Cours d'histoire approfondis :

L'étudiant peut choisir maximum un cours dans le bloc 2 et un cours dans le bloc 3.

⊗ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepelen	FB [q1] [45h] [5 Crédits] ⊗
⊗ LFIAL1422	Histoire du Moyen Âge	Gilles Lecuppre	FB [q2] [45h] [5 Crédits] ⊗

⌘ LFIAL1423	Histoire des Temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [37.5h] [5 Crédits]
⌘ LFIAL1424	Histoire de l'Époque contemporaine et de l'Anthropocène	Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [5 Crédits]

o Langues modernes et anciennes

L'étudiant choisit au moins 13 crédits de langues modernes durant son bachelier. Il choisit les 5 crédits restants parmi les langues et littératures modernes et/ou anciennes. 10 crédits de langues doivent être choisis dans le premier bloc annuel. Il poursuit l'étude d'au moins une langue moderne tout au long de son cycle. L'étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de langues prendra contact avec le [secrétaire de jury](#).

o Langues modernes

⌘ LDEU1116	Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis		DE [q1+q2] [45h +75h] [5 Crédits]
⌘ LALLE1212	Allemand: niveau moyen	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ LALLE1313	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire	Ann Rinder (coord.)	DE [q1] [30h] [3 Crédits]
⌘ LALLE1315	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire	Caroline Klein Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
⌘ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Marine Volpe (supplée Sandrine Mulkers)	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits]
⌘ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🇯🇵	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ LANGL1313	Interactive English Communication	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [3 Crédits]
⌘ LANGL1315	Interactive communication seminar	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
⌘ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🇯🇵	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ LNEER1313	Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire	Caroline Klein (coord.)	NL [q1] [30h] [3 Crédits]
⌘ LNEER1315	Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire	Caroline Klein (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [5 Crédits]

⌘ Langues anciennes

Les cours de langues et d'auteurs, à l'exception de LFIAL1770 et LFIAL1180, nécessitent un niveau de connaissance équivalant à un cursus complet dans l'enseignement secondaire en grec et/ou en latin. Un test de niveau en latin est organisé au début de chaque année académique.

⌘ LFIAL1770	Grec I		GR [q1] [30h +30h] [5 Crédits]
-------------	--------	--	---

⊗ LGLOR1422	Littérature grecque		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ ⊗
⊗ LGLOR1270	Grec II		FB [q2] [45h +30h] [5 Crédits] ⊗
⊗ LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ∅ ⊗
⊗ LGLOR1722	Explication d'auteurs grecs B		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ ⊗
⊗ LFIAL1180	Latin I		FB [q1] [30h +30h] [5 Crédits] ⊗
⊗ LFIAL1181A	Auteurs latins		FB [q2] [30h] [5 Crédits] ⊗
⊗ LGLOR1431	Littérature latine		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ∅ ⊗
⊗ LGLOR1230	Latin II		FB [q2] [45h +30h] [5 Crédits] ⊗
⊗ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ∅ ⊗
⊗ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ ⊗

⊗ Autre cours de langue grecque ou latine

L'étudiant peut également choisir un autre cours de langue grecque ou latine dans le programme du [bachelier en langue et lettres anciennes, orientation classiques](#). Il prendra contact avec le titulaire du cours, ainsi qu'avec son [secrétaire de jury](#) pour demander un accord préalable.

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

Maximum 1 élément(s)

MUS11BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidat-es de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilé-es aux ressortissant-es belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidat-es, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, l'étudiant-e est confronté-e à des **dispositifs pédagogiques variés** et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, tutorat, présentation orale, visites sur le terrain, assistance à des concerts, visites de lieux culturels, conférences, etc.

Quelle que soit la matière enseignée, les cours propres à la discipline s'appuient sur différents outils pédagogiques qui visent tous un apprentissage actif. **L'écoute musicale** y est omniprésente.

Une équipe d'assistant-e-s suit **de façon personnalisée** le parcours de l'étudiant-e, notamment pour ce qui concerne les travaux liés aux cours méthodologiques ou aux cours d'analyse.

Notre enseignement ne se concentre pas uniquement sur la **musique dite classique**, mais une large part est laissée aux **musiques pop-rock, traditionnelles ou populaires** (ethnomusicologie, musique du monde, musique pop-rock). La réflexion sur la notion même de musique et sur l'importance du sonore dans notre société est approfondie tout au long du parcours de l'étudiant, lequel est invité à se forger lui-même sa propre réflexion sur le « musical » (socio-anthropologie de la musique, philosophie de la musique, etc.).

Un certain nombre de **visites et d'activités spécifiques** sont organisées durant la semaine dite « smart » (visite des ateliers de l'opéra royal de La Monnaie ou de l'Opéra de Liège ; visite du MIM ou d'autres musées ; rencontres avec des musiciens, des organisateurs d'événements ; etc.). Et tout au long du programme de bachelier, de nombreuses **excursions scientifiques, voyages et concerts** permettent aux étudiant-e-s de renforcer sur le terrain les savoirs acquis au cours. Ces sorties sont programmées par l'équipe enseignante en lien avec les sujets traités et dans un souci de progression.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) et [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) correspondants.

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) et [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en histoire](#) et [Master \[60\] en histoire](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#)
- [Master \[120\] en philosophie](#) et [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#).

Dernière mise à jour : juillet 2022

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: [Brigitte Van Wymeersch](#)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](#)
- Secrétaire: [Brigitte Van Wymeersch](#)
- 3e membre du jury restreint: [Charlotte Langohr](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be